

Idee cadeau « diversité »



• Divers-cités ou Diversité ?

Bientôt Noël, la ruée aux cadeaux, pourquoi ne pas profiter de ce moment pour faire réfléchir vos collègues sur la non-discrimination et à la diversité ? C'est ce que propose Alix de La Tour du Pin qui publie un ouvrage intitulé « Divers-Cités ou Diversité ».

Destiné à « choquer en douceur », cet ouvrage repose sur des dessins en diptyque qui mettent en scène des situations propices aux discriminations, et leur pendant « pro-diversité ». Les dessins, abordés sur un ton humoristique, permettent au lecteur de se poser des questions, de prendre conscience des stéréotypes que chacun peut avoir sur l'autre et de s'ouvrir aux bénéfices de la diversité pour l'entreprise.

Ayant elle-même subi un handicap physique important dans le passé, Alix de la Tour du Pin a été élevée dans plusieurs pays et cultures et est aujourd'hui passionnée de pédagogies. Elle aborde avec sensibilité et sans culpabilisation le phénomène de la discrimination et souhaite ouvrir des fenêtres pour faciliter le dialogue sur ce sujet complexe. Aujourd'hui dessinatrice et consultante, elle nous explique que le dessin agit en facilitateur du questionnement et permet de créer un déclic pour remettre en question des schémas parfois stéréotypés qui construisent nos opinions. « Divers-Cités ou Diversité ? » nous démontre l'enjeu de voir les différences comme une source de richesse pour l'entreprise et nous met en garde contre un mimétisme qui rend aveugle. Ce livre peut être utilisé comme un bon moyen de sensibilisation et d'échanges pour toute personne souhaitant ouvrir le débat sur la diversité.

Pour commander cet ouvrage ou vous mettre en contact avec l'auteur :
Mail : leaders@adlcoach.com ou téléphonez au +33 (0)1.64.45.85.80
Site internet : <http://adl-coach.com>

Négociation Diversité



• Les syndicats proches d'un accord sur la diversité

Lancé il y a huit mois, la négociation sur la diversité a pris un tournant décisif lors de la dernière séance organisée par le MEDEF le 11 octobre dernier. Les syndicats sont désormais proches d'un accord.

Les négociateurs ont examiné le projet d'accord national interprofessionnel qui vise notamment à garantir aux salariés la non discrimination et l'égalité de traitement en matière de recrutement, de formation, de déroulement de carrière, sans distinction d'origine vraie ou supposée.

Tous les syndicats se sont félicités des avancées obtenues et il incombe désormais à chaque organisation de consulter ses instances avant de se prononcer sur la signature effective de l'accord.

Pour promouvoir la diversité dans l'entreprise, le projet discuté prend en compte la nécessité d'adapter les actions mises en œuvre aux caractéristiques de chaque entreprise.

Parmi les projets phares inclus dans cet accord, la création d'un « comité élargi de la diversité », rendu obligatoire pour les entreprises dotées d'un comité d'entreprise.

Les branches professionnelles devront elles aussi prendre « les dispositions propres à assurer la promotion de la diversité et le respect de l'égalité de traitement notamment dans les différentes négociations qu'elles ouvriront ». Les autres points du projet concernent les procédures de recrutement, qui devront « être réalisées dans le cadre de dispositifs de sélection exempts de toute forme de discrimination et visant à une diversification des sources de recrutement », le déroulement de carrière, ainsi que le recensement et la diffusion des bonnes pratiques.

IMS - Entreprendre pour la Cité

84, rue d'Amsterdam
75 009 Paris
Tél.: 01 43 87 52 52
Fax : 01 43 87 31 31

Antenne Rhône - Alpes

235, cours Lafayette
69 006 Lyon
Tél.: 04 72 74 46 03
Fax : 04 72 83 29 03

Pour nous contacter,
nous adresser une information :
diversite@imsentreprendre.com

www.imsentreprendre.com

En Bref

• La Charte de la diversité en ligne

Vous pouvez désormais vous connecter et signer la charte de la diversité en ligne. Le Ministère délégué à la Promotion de l'égalité des chances, en partenariat avec les Chambres de commerce et d'industrie, le MEDEF, la CGPME, le CJD et IMS-Entreprendre pour la Cité, vous invite à rejoindre le mouvement des 1800 entreprises signataires en vous connectant sur : www.egalitedeschances.gouv.fr

Vous pourrez par ailleurs vous porter candidat pour le Grand prix de la diversité organisé par le Ministère dans le cadre du Tour de France de la Diversité.
Transférez ce message à tous vos contacts, partenaires, sous-traitants, etc... La diversité fait notre force !